

Ballon d'Alsace

Onze jours après l'incendie du bus, la Jumenterie rouvre au public

Après une visite technique et un contrôle de l'ensemble de ses installations, le centre d'accueil de la Jumenterie a été autorisé à rouvrir ce vendredi. Il accueillera ses premiers groupes ce week-end et une classe verte d'élèves strasbourgeois dès lundi. Une bonne nouvelle pour son gestionnaire, l'association Ballon 1072.

La Jumenterie a rouvert au public, ce vendredi et profitera de l'afflux de visiteurs des vacanciers de la zone A. « C'est une bonne nouvelle avec l'arrivée des vacances de février », se réjouit le directeur de ce centre d'accueil, Eric Wrobel. « Ce week-end, nous accueillerons des groupes. Une quarantaine de personnes. Et nous aurons une classe d'une école strasbourgeoise qui passera une semaine chez nous. Son enseignant avait accepté de décaler le séjour d'une semaine, après l'incendie que nous avons connu. Toute la classe est enchantée de venir. »

« Tout a été passé au crible »

Le centre d'accueil sera donc resté fermé onze jours après un incendie qui n'a fait aucune victime. Le 6 février dans l'après-midi, un car qui transportait des élèves d'établissements scolaires de l'Aisne s'est embrasé. Les flammes et la chaleur ont endommagé une aile de la Jumenterie. « Le Département du Territoire », explique Jean-Louis Salort, le président de l'association Ballon 1072, « et les entreprises ont travaillé nuit et jour pour décontaminer, nettoyer et vérifier les installations. Tout a



Le centre de la Jumenterie, en contrebas du Ballon d'Alsace côté vosgien, accueillera une quarantaine de personnes dès ce week-end. Photo d'archives Laurent Arnold

été passé au crible. »

La carcasse du bus a été enlevée le 9 février. Selon le service communication du Département, l'entreprise SRCOM a neutralisé l'ensemble de l'installation électrique sinistrée et a vérifié le bon fonctionnement des éclairages de sécurité. L'entreprise CSVB a vidangé les installations de chauffage sanitaire. L'entreprise Morel a bâché la toiture endommagée.

Déchets et débris évacués

La société EGS a remplacé les détecteurs de fumée et remis en service l'alarme incendie, ainsi que l'ensemble des extincteurs. La société Curti a évacué des débris purgés par les pompiers. Enfin, la société Clerc TP a purgé et évacué les enrobés fondus et pollués par

les hydrocarbures, afin d'éviter une contamination dans le milieu naturel par ruissellement. Sans oublier un gros travail de nettoyage et de réorganisation interne. Toutes les portes coupe-feu ont fonctionné et celles de l'aile qui a été endommagée par l'incendie ont été fermées. Actuellement, des barrières interdisent d'approcher des bâtiments. « Nous ne pouvons pas ouvrir l'accès du côté de la cour arrière », complète Eric Wrobel. « L'accueil de nos visiteurs se fera par le vestiaire. »

Avis favorable pour la réouverture

La Jumenterie a reçu, ce vendredi matin, un avis favorable pour une réouverture partielle et une reprise de son exploitation pour 124 lits, après la vi-

site technique de représentants du Département du Territoire, du gestionnaire l'association Ballon 1072, du service d'incendie et de secours des Vosges, et en présence de Thierry Rigollet, maire de Saint-Maurice-sur-Moselle. Son rôle était de s'assurer que le centre d'accueil remplissait toutes ses obligations en matière de sécurité.

L'aile qui a été endommagée par l'incendie reste pour le moment fermée. « Elle ne représente aucun danger pour nos visiteurs », conclut Jean-Louis Salort. « Mais elle sent encore la fumée. Et au rez-de-chaussée, des fenêtres ont été détruites ou endommagées. La menuiserie Negro les a remplacées par du plexiglas ou des films protecteurs. »

● Pascal Chevillot